



**Destinataires :** Administrateurs des régimes de retraite agréés en vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension (LNPP)*

**Auteur :** Jeff Bee  
Directeur, Division de l'information réglementaire

**Date :** Le 6 février 2007

**Objet :** **Déclaration annuelle de renseignements et États financiers attestés**

---

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous signaler qu'aucune modification n'est apportée aux formulaires de déclaration suivants cette année. Ces formulaires correspondent à l'exercice se terminant entre le 1<sup>er</sup> octobre 2006 et le 30 septembre 2007

- État BSIF-49 – Déclaration annuelle de renseignements (DAR) et guide d'instructions
- État BSIF-60 – États financiers attestés (EFA) et guide d'instructions

On trouvera les guides d'instructions et les exemples de formulaires sur notre site Web, au [www.osfi-bsif.gc.ca](http://www.osfi-bsif.gc.ca), à la rubrique [Guides et formulaires de déclaration](#) de la page Régimes de retraite.

### **Dépôt électronique obligatoire**

**Ces formulaires doivent être produits en version électronique, sur disquette ou cédérom. Vous trouverez des précisions à cet effet à la rubrique [2006-2007](#) de la section Déclaration sur disquette, à la page Régimes de retraite.**

Les répondants des régimes de retraite doivent remplir et transmettre leur déclaration annuelle et leurs états financiers à la Division de l'information réglementaire, 255, rue Albert, 12<sup>e</sup> étage, OTTAWA (Ontario) K1A 0H2, dans les six mois suivant la fin de l'exercice.

Le BSIF et l'Agence du revenu du Canada émettent la déclaration annuelle conjointement. La Division des finances et de la planification intégrée du BSIF se sert des renseignements qu'elle contient pour déterminer les frais de production annuelle, puis émet une facture en conséquence. **N.B. NE PAS envoyer votre paiement avant d'avoir reçu une facture.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre gestionnaire des relations. Toutefois, si vous avez besoin d'aide pour remplir ou déposer ces documents, veuillez appeler la Division de l'information réglementaire, au (613) 990-8160.

